



Ville de LORRAINE

QUESTIONS DES CITOYENS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 8 MARS 2022

Vu la situation de la pandémie de COVID-19, la Direction de la santé publique du Québec n'autorise plus la tenue des séances du Conseil en public, lesquelles doivent désormais se tenir par visioconférence. Les citoyens ont donc la possibilité de transmettre leurs questions ou leurs commentaires par courriel, avant la séance à l'adresse greffe@ville.lorraine.qc.ca.

Toutes ces questions et réponses sont diffusées sur le site Internet de la Ville.

QUESTION :

En lien avec les travaux de stabilisation qui se déroulent actuellement au ruisseau Dominique-Juteau, peut-on savoir, à l'heure actuelle, le coût total de la phase 2 des travaux?

Est-ce qu'il y a une entente signée avec la Ville de Rosemère pour le financement des travaux? Quel est le financement du Gouvernement du Québec?

Réponse :

Les travaux prévus à la phase 2 au ruisseau Dominique-Juteau se poursuivent et devraient s'échelonner jusqu'au 25 mars prochain. Cette deuxième phase consistait à ajouter une couche supplémentaire de roche dans le lit du cours d'eau dans le secteur ciblé. Une troisième et dernière phase consistera en la végétalisation du site.

Le contrat pour ces travaux a été donné suivant un appel d'offres au plus bas soumissionnaire conforme, soit le Groupe Vert-dure, au montant estimé de 9 millions 935 mille dollars.

Les travaux de la phase 2 n'étant pas complétés, nous n'avons pas le montant exact

Le gouvernement du Québec participera aux dépenses engendrées par le projet à environ 74,8 %. La Ville de Lorraine défraye la portion restante. Une facture sera toutefois transmise à la Ville de Rosemère pour certains travaux où les coûts seront partagés par les deux Villes. Une entente entre les deux villes est à venir.